

Végétal d'origine locale



L'AFAC Pays de la Loire vous propose un cycle de 4 modules de formations sur le végétal d'origine locale.

Thèmes	Durée	Dates et lieux
Comment se lancer dans la collecte de végétaux ligneux (recherches de sites ressources, décryptage des cahiers techniques)	2 j	19 et 20 Juin 2019 Angers (49)
De la collecte du fruit à la préparation de la graine (technique de récolte, dépulpage, tri, traçabilité...)	2 j	24 et 25 Sept. 2019 Bouchemaine (49)
De la graine à la production de plants (stratification, élevage de plants, traçabilité...)	1j	26 Sept. 2019 Bouchemaine (49)
« De la prescription à l'achat des végétaux d'origine locale (présentation des marques collectives Végétal local et Vraies messicoles, intégrations aux marchés...)	1 j	19 Nov. 2019 Bouchemaine (49)

Intervenants : CFPPA Angers le Fresne, Fédération Régionale des Chasseurs, Fraxinus sp, Sylvaloir, EIRL de la Haie à la Forêt, Plante et Cité, Conseil Départemental du Maine et Loire

Renseignements et inscription :

Fédération régionale des chasseurs des Pays de la Loire

02-41-73-89-12

frc-paysdelaloire@wanadoo.fr



BULLETIN D'INSCRIPTION

INSCRIPTIONS : Vous pouvez vous inscrire de manière indépendante à 1, 2, 3 ou 4 modules de formation proposés.

NOMBRE DE STAGIAIRES : 12 par module (par ordre d'arrivée des inscriptions)

COÛT : formations et repas pris en charge par la FRCPL (financement du Conseil Régional des Pays de la Loire dans le cadre du Pôle Bocage Régional). Le transport et l'hébergement restent à la charge du stagiaire.



HORAIRE, LIEUX : CFPPA du Fresne à Angers et/ou FRCPL à Bouchemaine / 9h-17h / Des précisions vous seront envoyées en amont des journées de formation.

Nom – Prénom :

Qualité :

Organisme / Adresse :

E-mail et/ou téléphone :

Je m'inscris à la (aux) formation(s) suivante(s) :

- | | |
|--------------------------|-------------------------|
| <input type="checkbox"/> | 19 et 20 juin 2019 |
| <input type="checkbox"/> | 24 et 25 septembre 2019 |
| <input type="checkbox"/> | 26 septembre 2019 |
| <input type="checkbox"/> | 19 novembre 2019 |

Nous vous remercions de bien vouloir adresser ce bulletin dûment rempli par fax, par courrier ou mail à la Fédération Régionale des Chasseurs des Pays de la Loire (coordonnées ci-dessous)

P.S. : le nombre d'inscrits étant limité, la priorité se fera par ordre d'arrivée des coupons-réponse

P.S. 2 : prévoir des bottes, gants et vêtements de terrain !!!

P.S. 3 : tout désistement non justifié sera facturé du prix du (des) repas prévus pour la (les) journée(s).